

AVANT PROPOS

La parution du vingtième volume du Yearbook de la New Zealand Association for Comparative Law (NZACL) marque une date anniversaire importante pour cette revue.

Mais elle l'est aussi à plus d'un titre pour le Comparative Law Journal of the Pacific (CLJP) tant les liens entre les deux publications sont indissociables.

Il y a 20 ans maintenant, c'est la même passion du droit comparé dans le Pacifique Sud, partagée par quelques rares spécialistes de la matière, qui devait présider à la création quasi-simultanée de deux nouvelles revues juridiques: La Revue Juridique Polynésienne (RJP, devenue en 2012 le Comparative Law Journal of the Pacific) et le Yearbook de la New Zealand Association for Comparative Law (association affiliée à l'UNESCO).

S'il est vrai que la parution en 1994, du premier numéro de la RJP devait précéder d'une année celle du Yearbook de la New Zealand Association for Comparative Law, il n'en reste pas moins que leur développement respectif s'est toujours opéré en parallèle et en parfaite collaboration, empruntant régulièrement à l'un comme à l'autre, nombre d'articles ou de monographies.

Chaque année, depuis sa création et tout en assurant la parution régulière de monographies consacrées à divers aspects du droit applicable dans le Pacifique Sud, la NZACL publie son Yearbook à l'intention de ses membres.

La Revue Juridique Polynésienne (RJP) devenue le Comparative Law Journal of the Pacific (CLJP), revue juridique bilingue français/anglais, est aujourd'hui en mesure de proposer à ses lecteurs plus de 500 articles, parus dans 21 numéros réguliers, 18 numéros spéciaux portant sur des thèmes spécifiques intéressant le Pacifique Sud (on citera parmi les plus récentes, les parutions consacrées au droit de l'environnement, au commerce international (en collaboration avec la CNUDCI), au droit des nouvelles technologies, au droit fiscal, et ou encore aux différents aspects du droit institutionnel des petits États insulaires du Pacifique Sud), ouvrages auxquelles s'ajoutent depuis 2013, 5 volumes parus dans la collection 'Ex professo'.

Témoignage supplémentaire s'il en était besoin, des liens étroits qui unissent le CLJP et le NZACL depuis trois années maintenant, l'intégralité des parutions du CLJP est accessible et téléchargeable gratuitement à partir du site électronique de la NZACL. Cette banque de données sur le droit applicable dans le Pacifique Sud fruit de la collaboration entre les deux revues, est ainsi devenu un outil de références mis au service de la communauté universitaire et des chercheurs en sciences humaines et sociales du Pacifique Sud.

Avec un peu de recul, les concepteurs de ces deux revues, concèdent bien volontiers à leurs (éventuels) détracteurs le caractère artisanal à bien des égards, des premières parutions. Toutefois, si leur enthousiasme (ou leur impertinence...) leur a assurément permis de s'accommoder des entorses faites aux règles de l'orthodoxie éditoriale dominante, ils reconnaissent aussi que le crédit aujourd'hui accordé par la communauté scientifique aux deux revues, tient à la qualité scientifique de celles et de ceux qui tout au long de ces deux décennies ont témoigné à ces parutions une confiance et un soutien jamais démentis.

Ainsi dès le début, à chaque numéro du CLJP ou du Yearbook de la NZACL, quelques universitaires français ou de la zone Asie-Pacifique, parmi les plus prestigieux, ont bien voulu leur accorder une caution scientifique inestimable soit en acceptant d'être membres de leurs comités scientifiques soit en leur proposant un de leurs articles. Ces parrainages, comme les conseils prodigués, ont été autant d'encouragements à persévérer.

Par ailleurs, même à l'époque de l'électronique qui permet maintenant de réduire de manière significative les coûts d'impression, la relative longévité de ces deux publications doit aussi beaucoup au soutien financier d'organismes publics et privés ou encore aux efforts de celles et ceux qui assurent toutes les opérations de mise en pages et l'élaboration d'une couverture nouvelle pour chaque parution. Ce numéro conjoint en est encore une parfaite illustration et offre l'occasion aux deux comités de rédaction de leur témoigner leur gratitude.

Ce bref bilan sur deux décennies prouve que la création de ces deux revues était sans doute fondée et si comme la sagesse populaire l'affirme, les bonnes idées n'ont pas d'âge, et qu'elles ont seulement de l'avenir, qu'il nous soit alors permis de former le souhait pour celles et ceux qui dans vingt ans célèbreront le quarantième anniversaire du CLJP et du Yearbook de la NZACL, qu'ils éprouvent un plaisir égal au notre en écrivant ces quelques lignes.

Even in an age-sensitive era people do not miss the chance to celebrate majority - in New Zealand at 18 if you cannot wait, at 21 if you are a traditionalist, and at 20 if you follow the law. Either way the journals meet the criteria: 21 for the French traditionalists and 20 for the New Zealand formalists. The reaching of the age of discretion – which is the better part of valour – is the time to take on the responsibilities of the world.

Both journals have done well. NZACL has faithfully produced its Yearbook – primarily a venue for the writings of its members - several monographs, regularly

run seminars, occasionally supported visiting scholars, and always lived within its means and enjoyed the steady support of its members.

The Comparative Law Journal of the Pacific (CLJP) began life as the *Revue Juridique Polynésienne* (RJP) in 1994 and has developed strongly over the years – 21 regular issues of the journal, 18 special issues on cutting-edge topics (such as the environment, international trade, the law and neurological developments, the new provisions of the Tongan Constitution), and the most recent addition to the stable, the 'Ex Professo' series of which there have now been five.

The regular collaboration between the NZACL's Yearbook and CLJP was without doubt, a major factor that contributed to the recognition of the latter as an A ranking journal.

The publishers of the two journals have worked together superbly and engaged in many joint undertakings over the years. It is even reflected in their respective presentations where as a rule the austerity of the Yearbook presentation has been balanced by the special artwork on the covers of the CLJP. This issue celebrates that particularly productive relationship.

The age of discretion having now been reached, what next? The digital era might suggest it is time to stop. That is unlikely to happen: Both journals have for some time been free to access on the internet, the physical print runs (and the related costs) are relatively small, and there are many interested contributors. The CLJP-JDCP in particular has a specialty field – South Pacific law – and for many authors it provides the quickest and most author-friendly of venues for publishing.

Our sincere thanks to all those very many who have supported the publications over the years. Expect to see more of these pioneering endeavours in the future.

Wellington, 6 August 2015

